

Le 23 mars 2020

OUTILS POUR LA TENUE DE RÉUNIONS À DISTANCE



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Le contexte actuel force les organisations municipales à se doter ou accélérer l'implantation d'outils de travail à distance, incluant des logiciels de vidéoconférence.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann, a signé le 15 mars 2020 un arrêté ministériel dont l'une des mesures ordonne ce qui suit :

Le conseil et le comité exécutif ou administratif de toute municipalité, communauté métropolitaine, société de transport en commun ou régie intermunicipale sont autorisés à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

Ainsi, depuis le 15 mars, les municipalités, les MRC et régies intermunicipales peuvent siéger à huis clos ou délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication comme les téléconférences ou par visioconférence.

Dans ce contexte, il devient nécessaire pour certaines municipalités d'adopter ces technologies pour tenir les rencontres importantes comme la réunion du conseil.

Cette fiche synthèse a pour but de contribuer à votre réflexion et ainsi faciliter votre décision quant à leur éventuelle implantation.

Les outils les plus utilisés actuellement sont :

- **Google hangouts**
- **Microsoft Teams**
- **Zoom**

Bien sûr, cette décision dépend de la situation particulière de votre municipalité. Plusieurs analyses des avantages et inconvénients des logiciels disponibles existent et permettent de contribuer à la réflexion.

Voici un exemple d'analyse effectuée par le site Gartner (en anglais seulement) qui compare certains des outils énumérés plus haut :

<https://www.gartner.com/reviews/market/meeting-solutions/compare/google-vs-microsoft-vs-zoom>

Cette analyse par le site ZDNet (en français) présente les fonctionnalités générales des différents outils disponibles (veuillez noter que le contenu pourrait ne pas s'appliquer entièrement à la réalité municipale) :

<https://www.zdnet.fr/guide-achat/les-meilleurs-services-de-videoconference-pour-les-professionnels-39898759.htm>

À noter que, dans le contexte actuel, plusieurs fournisseurs ont mis leurs outils à disposition gratuitement ou levé les limites de certaines options payantes (nombre de participants, durée d'une réunion).

Chaque outil est différent et le choix doit bien sûr se faire en fonction des processus déjà en place dans l'organisation et de l'équipement mis à la disposition des employés ou utilisé par les participants.

Votre personnel des technologies de l'information ou vos fournisseurs informatiques habituels peuvent vous aider dans le processus menant au choix et à l'implantation de ces technologies.

Si vous avez des questions supplémentaires d'ordre général sur la situation actuelle, n'hésitez pas à contacter la Fédération québécoise des municipalités (FQM) par courriel au accompagnementpolitique@fqm.ca.